

La réception de Lorenzaccio à son époque

I- La publication du livre

1. La pièce connaîtra sa publication livresque le 23 août 1834 et, surtout, cette dernière pièce écrite par Musset est placée la première dans le volume: on peut y voir l'importance que Musset donne à cette pièce, alors que la Nuit vénitienne ferme le tome II. Ce retournement de la chronologie (écriture/ publication) dit bien que Musset a suffisamment de matière pour la publication.

2. Le théâtre de Musset, qui n'a pas rencontré le succès escompté dans sa version scénique, rencontre un certain succès dans sa version livresque, puisqu'il y a des republications régulières au fil de la vie de Musset

3. Les réceptions contemporaines sont injustes:

- La Revue de Paris: "M. de Musset ne réussira jamais dans le genre dramatique"

- La Constitutionnel, 1834: "de brillantes ébauches"

- Le Temps, octobre 1834

Cet ouvrage scolaire paru en La Pléiade était donc perçu comme l'oeuvre d'un jeune homme très critiqué à l'époque par les journalistes. La contestation mêle à la fois un dégoût esthétique face au Romantisme (cf. Le Constitutionnel: les irrégularités, les ébauches), un jugement sur ce qu'est le théâtre à l'époque (La Revue de Paris) et des réticences politico-morales (cf. Le temps). La pièce est refusée, d'une part parce qu'elle est injouable, d'autre part parce qu'elle est complexe, ambiguë moralement et politiquement (non pas un appel à la révolte, mais le constat d'un désenchantement).

II- Des barrières morales, matérielles et politiques à la mise en scène

Musset ne s'est jamais soucié du passage de la pièce à la scène: c'est son frère qui s'en chargera. Entre le livre et la scène, il y a des difficultés techniques, mais aussi, dès 1834, des difficultés morales: le théâtre est plus censuré que le livre, parce qu'il peut davantage influencer le peuple, encore très largement analphabète. A cet égard, la publication sous forme livresque de L. passera mieux que sa publication sous forme théâtrale (même si de 1830 à 1835, il n'y a plus de censure officielle, il reste une censure morale des auteurs).

cf. 23/07/1864: note du comité de censure = le spectacle est jugé dangereux à représenter publiquement. Le premier argument avancé est esthétique, mais on voit vite que la véritable raison est morale: les débauches et les cruautés d'Alexandre, son assassinat par l'un de ses parents. Ces arguments moraux encadrent la discussion sur la légitimité du régicide: la réticence est politique (plus qu'esthétique ou morale). C'est que la réception de L.-livre diffère complètement de la réception de L.-pièce de théâtre.

- Théophile Gautier dit en 1836 dans La Revue des Deux Mondes que L. est un chef-d'œuvre qui devrait être joué sur scène (mais cette revue est également celle dans laquelle Musset a écrit, elle est donc favorable aux Romantiques). En 1839, à propos d'une autre pièce (Laurent de Médicis), il préconise de faire monter L. : "un comique terrible et douloureux".

- Zola, en 1877, auteur naturaliste: "le malheur est qu'on n'a pas encore osé mettre en scène la pièce la plus complète et la plus profonde de Musset, Lorenzaccio. Il y a là un drame digne de Shakespeare. On a reculé jusqu'ici devant l'audace de certaines situations et devant des difficultés matérielles de mise en scène, mais il est évident qu'un jour ou l'autre, l'aventure sera tentée." => Zola pointe le chef-d'œuvre ("digne de Shakespeare"), ce que l'on retrouvera tout au long du XXe siècle, une audace, une modernité; d'autre part, il dit bien la gêne morale, l'audace de certaines situations (ex: les relations Alexandre / L. + le rôle du cardinal Cibo qui invite sa belle-soeur à être courtisane et cumule ainsi prévarication, espionnage, intérêt personnel et prostitution! Au XIXe s., représenter un cardinal qui donne des cours de prostitution à sa belle-soeur pose problème). Zola, fin XIXe s., annonce la véritable création de la pièce: il devient concevable que la pièce puisse être jouée. Ainsi, Lorenzaccio nous permet d'assister à toute l'évolution de l'histoire scénique du théâtre du XIXe au XXe s.: quand le théâtre viendra se désencombrer de son goût pour la couleur locale, alors il pourra alors jusqu'au plateau absolument nu, sur lequel on peut jouer sans se soucier des décors, ou bien à l'éclatement de l'espace scénique, avec représentation simultanée de 2 endroits (ce sera le cas avec la création de L. par le TNP de Jean Vilar en 1952). Même si le texte est long, la pièce peut être représentée.